



## Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/694 30 novembre 1993 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session Point 17 c) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

## Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mahbub KABIR (Bangladesh)

- 1. A sa 17e séance, le 15 novembre 1993, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/48/103) concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU lorsque le mandat d'un de ses membres viendra à expiration le 30 juin 1994.
- 2. La candidature du Vérificateur général des comptes du Ghana a été proposée par son gouvernement en vue d'une nouvelle nomination au Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans à compter du ler juillet 1994.
- 3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander la nomination du Vérificateur général des comptes du Ghana comme membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans à compter du ler juillet 1994.

## RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande que l'Assemblée générale nomme le Vérificateur général des comptes du Ghana membre du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour un mandat de trois ans à compter du 1er juillet 1994.

\_\_\_\_